

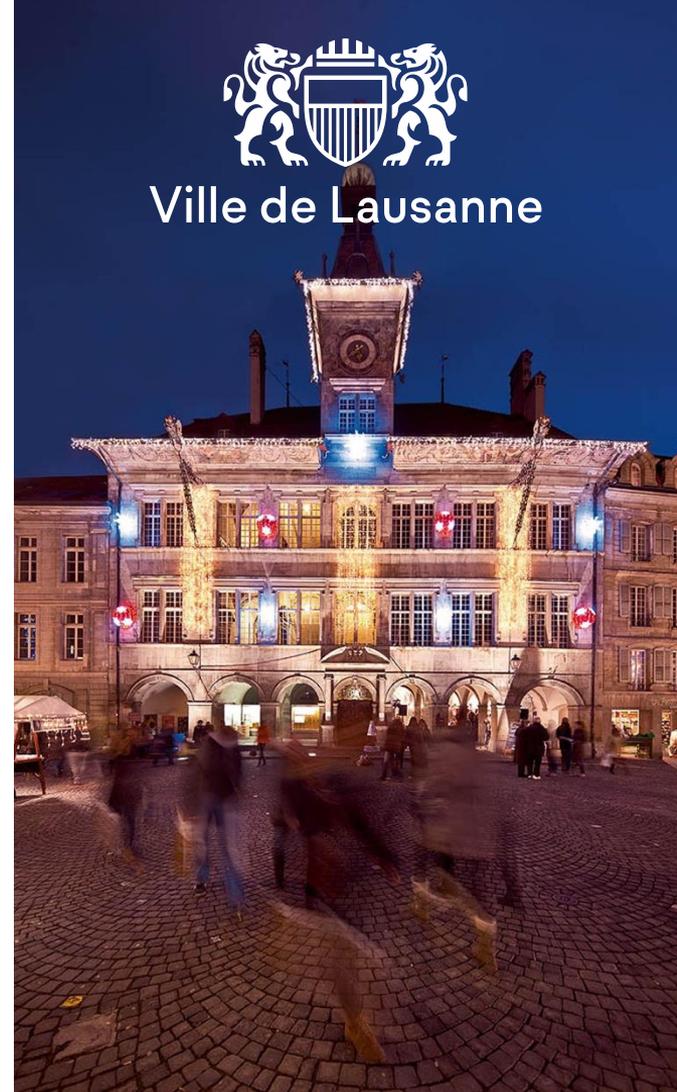
Budget 2023

Présentation à la presse
Municipalité de Lausanne

11 octobre 2022



Ville de Lausanne



Sommaire

- Chiffres clés
- Evolution des charges
- Evolution des revenus
- Investissements
- Conclusions



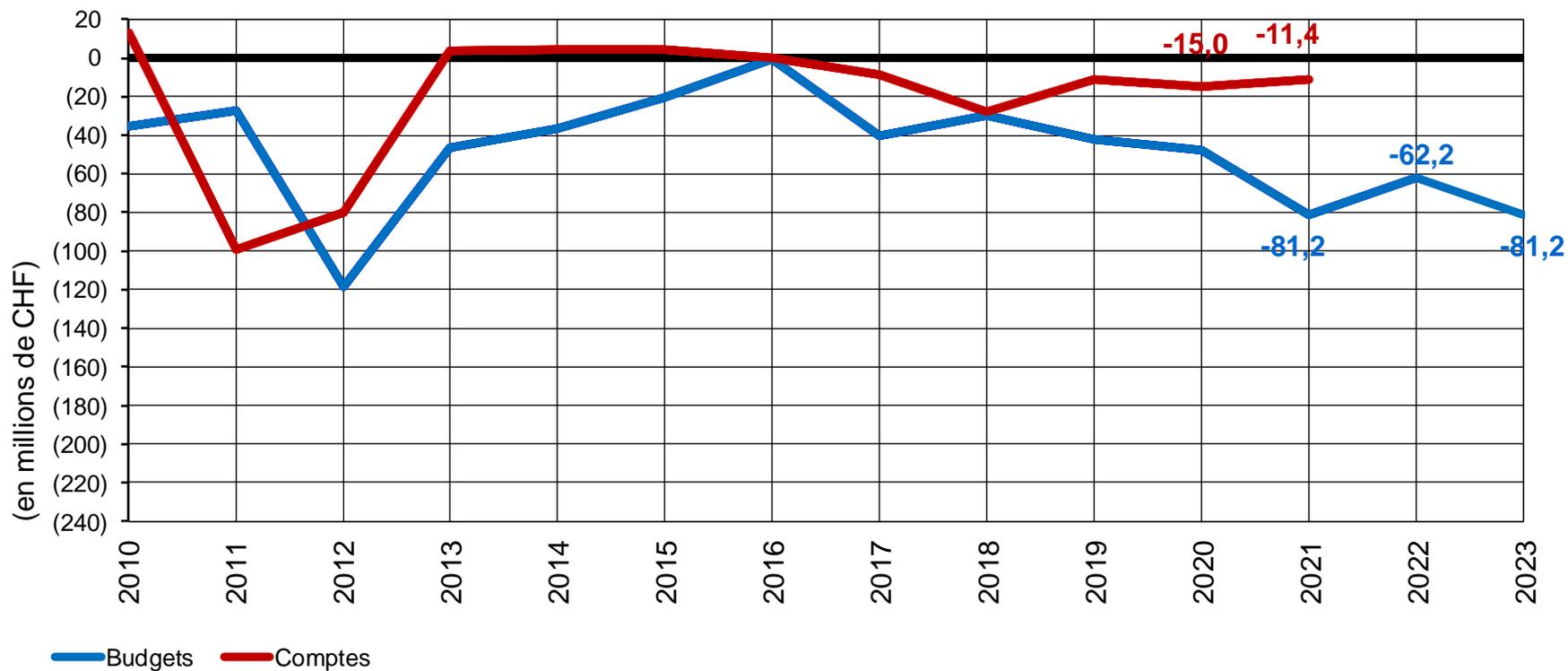
Chiffres clés

Chiffres clés

en millions de CHF

C2021	B2022		B2023	Ecart (B23-B22)
-11.4	-62.2	Excédent de charges (-) ou de revenus (+)	-81.2	-19.1
147.8	42.0	Autofinancement du compte de fonct.	48.9	6.9
137.8	256.9	Investissements nets	229.6	-27.3
10.0	-214.9	Insuffisance (-) ou excédent (+) d'autofinancement	-180.6	34.3

Evolution du résultat



Contexte économique (CHF +58 mios)

Effets de la situation économique et des défis énergétiques actuels

- Effets sur les charges (CHF 52 mios)
 - Indexation des salaires (CHF 20.3 mios)
 - Hausse du coût des énergies (CHF 5.2 mios)
 - Prise en charge des effets liés au renchérissement sur les coûts d'exploitation des tl (CHF 6.2 mios)
 - Attribution du bénéfice gaz fossile à un fonds de transition énergétique conformément au souhait exprimé par le Conseil communal (CHF 20.1 mios)
- Effets sur les revenus (CHF 6 mios)
 - Politique fiscale - soutien au pouvoir d'achat CHF 6 mios (adaptation des barèmes à la baisse, part communale)

Autres enjeux majeurs

- Financement des domaines prioritaires climat et petite enfance (CHF 9 mios)
- Rénovations énergétiques des bâtiments de la Ville (CHF 110 mios)
- Accélération de la transition énergétique par le CàD (CHF 129 mios)
- Régularisation des auxiliaires (environ 100 personnes)
- Mise en œuvre du PSAF III



Evolution des charges

Evolution des charges B2022 – B2023

Charges (en mios de CHF)	B 2022	B 2023	Variation	En %
Charges de fonctionnement publiées	1'861.3	2'080.4	219.1	11.8%
- Imputations internes (gr. 39, équivalence au gr. 49)		-4.3		
- SiL : Augmentation des achats d'énergie destinés à la revente (gr. 312)		-104.4		
- Comptabilisation des taxes de séjour communales (contrepartie gr. 406)		-4.0		
Total des charges apurées	1'861.3	1'967.7	106.4	5.7%

Evolution des charges liée au contexte économique et défis énergétiques (CHF 52 mios)

- CHF 20.3 mios Indexation des salaires
- CHF 20.1 mios Attribution du bénéfice du gaz fossile au fonds de soutien à la transition énergétique
- CHF 6.2 mios tl : prise en charge des effets liés au renchérissement sur les coûts d'exploitation
- CHF 5.2 mios Hausse du coût des énergies (électricité et carburant)

Sans les éléments précités, l'évolution de charges serait de 54.6 mios (**soit +2.9%**)

- CHF 17.9 mios Attribution aux fonds de péréquation SIL
- CHF 13.7 mios Augmentation de l'offre tl (hors renchérissement)
- CHF 9.1 mios Charges liées aux thématiques prioritaires

Développement de l'accueil de jour (+765 places)

- Accueil de jour de la petite enfance (CHF 2 mios, +221 places)
 - Poursuite du développement de nouvelles places d'accueil en préscolaire
 - Pérennisation des places ouvertes en 2022
 - Création de 161 nouvelles places en préscolaire (0-4 ans), 32 nouvelles places pour les 4-6 ans et 28 nouvelles places en haltes-jeux type jardins d'enfants
- Création de places d'accueil parascolaire (CHF 4.5 mios, + 544 places)
 - Ouverture de 168 nouvelles places en APEMS à la rentrée 2022
 - 276 places supplémentaires prévues pour la rentrée 2023 et ouverture de 4 nouvelles structures dont 2 aux Plaines du Loup
 - Généralisation des projets pilotes d'accueil parascolaire 7-8P à la rentrée 2023 (100 places supplémentaires)

Mise en œuvre du Plan climat

- Assainissement énergétique des bâtiments de la Ville :
 - Patrimoine administratif : crédit-cadre de CHF 32 mios
 - Patrimoine financier : crédit-cadre de CHF 75 mios
- Attribution du bénéfice lié au gaz fossile à un fonds de soutien à la transition énergétique (CHF 20 mios)
- Accélération des investissements liés au déploiement du CàD et des énergies renouvelables (CHF 129 mios)

Autres domaines prioritaires (CHF 2.5 mios)

- Développement de l'accueil vacances
 - Création d'un nouveau centre aéré d'été (50 enfants)
 - Ouverture de deux nouveaux centres aérés urbains durant les petites vacances avec 24 enfants
- Ouverture de la piscine de Malley (Vaudoise Aréna)
- Sport associatif pour toutes et tous, Tour de Romandie féminin (cyclisme), halles nord Beaulieu
- Politique des quartiers
- Hébergement d'urgence et transition

Evolution des effectifs

- Par rapport au B2022, évolution de +188.3 ept dont :
 - + 97.8 ept liés à la thématique prioritaire visant au développement dans domaine parascolaire et l'accueil de jour
 - + 86.4 ept compensés, dont essentiellement :
 - + 64.5 ept liés à la pérennisation de contrats d'auxiliaires (dont 31.8 ept en lien avec l'accueil de jour)
 - + 10.0 ept transition énergétique et évolution CAD
 - + 3.0 ept pour la mise en œuvre du Système d'information financière (Pool fournisseurs)
 - + 2.2 ept de conseiller.ères en insertion et de formateur.trices au service de l'emploi
 - + 2.0 ept d'architectes pour la rénovation des bâtiments de la CPCL
 - + 1.8 ept de responsable tourisme et du développement des sites d'activité
- Maîtrise de la croissance des effectifs hors ept liés au domaine scolaire, à l'accueil de jour et aux ept compensés.



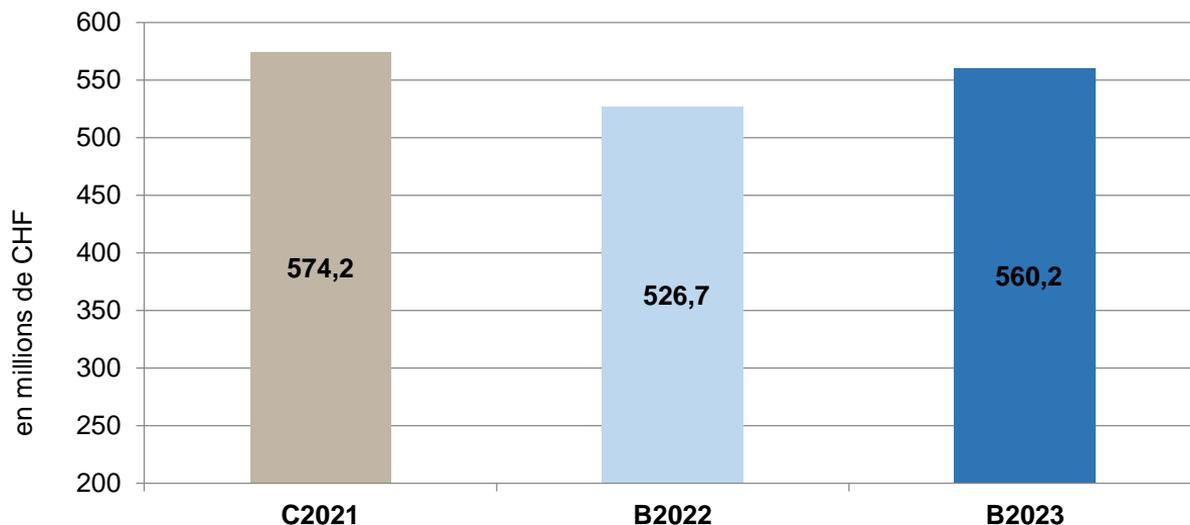
Evolution des revenus

Evolution des revenus B2022 – B2023

Revenus (en mios de CHF)	B 2022	B 2023	Variation	En %
Revenus de fonctionnement publiés	1'799.1	1'999.2	200.1	11.1%
- Imputations internes (gr. 39, équivalence au gr. 49)		-4.3		
- SiL : Augmentation des ventes d'énergie (gr.435)		-104.4		
- Comptabilisation des taxes de séjour communales (contrepartie gr. 352)		-4.0		
Total des revenus apurés	1'799.1	1'886.5	87.3	4.9%

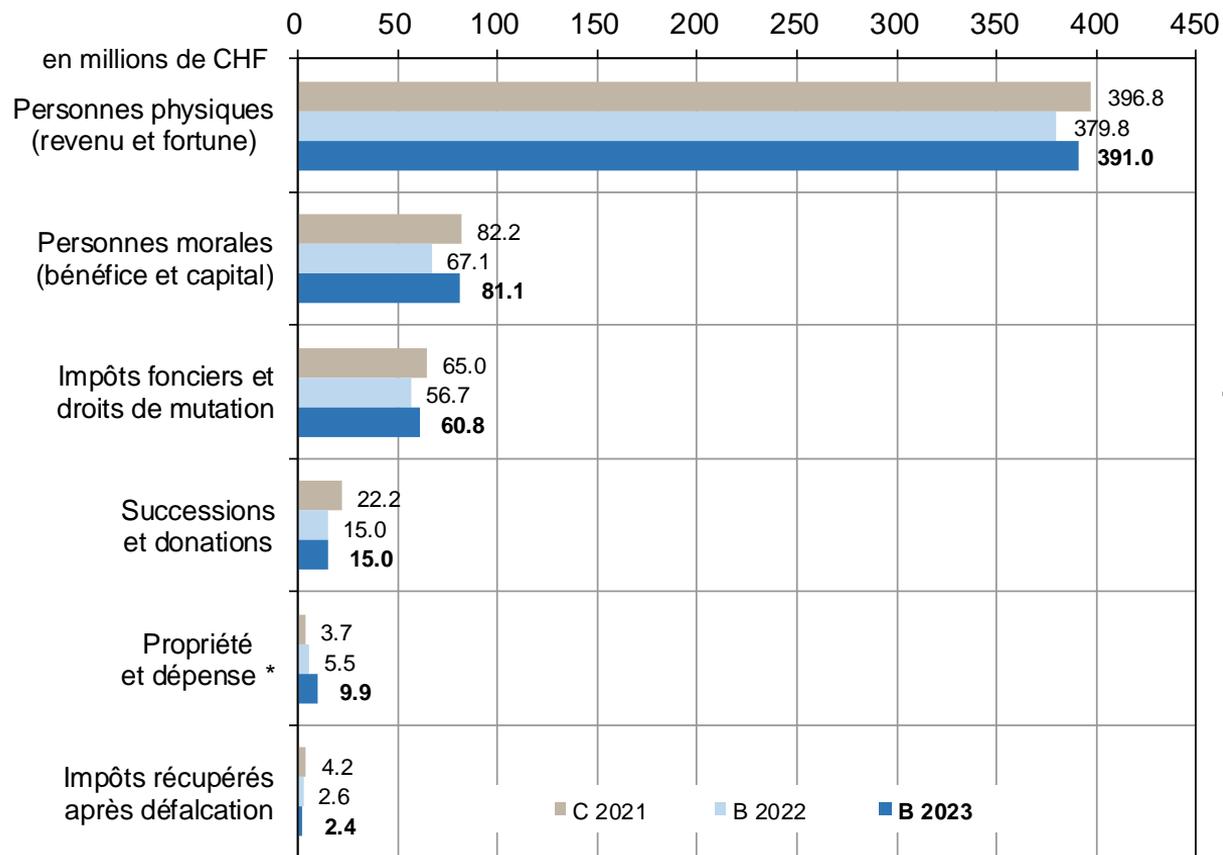
- CHF +13.3 mios Annulation des effets fiscaux liés à la pandémie
- CHF +16.2 mios Evolution des recettes fiscales
- CHF +17.4 mios Retours péréquatifs (population et thématiques)
- CHF +7.0 mios Prélèvements sur les fonds de péréquation SiL
- CHF +3.2 mios Financements en lien avec des thématiques prioritaires (petite enfance,...)
- CHF +2.9 mios Hausse des revenus du patrimoine immobilier (DDP)

Evolution des impôts



- Evolution des recettes fiscales de CHF 29.5 mios, dont principalement :
 - Annulation des effets liés à la pandémie (CHF +13.3 mios)
 - Amélioration des impôts sur le bénéfice des personnes morales (CHF 13 mios)
- Comptabilisation des taxes de séjour pour CHF 4 mios selon demande du CFL (contrepartie équivalente en charge)

Evolution des impôts



- **Personnes physiques (+11.2 mios)**

- **Personnes morales (+14 mios)**

- **Autres impôts**

- Impôts fonciers et droits de mutation (+4.1 mios)

- Impôts divertissements (+0.4 mios)

Total : CHF +29.5 mios

- **Propriété et dépenses**

- Changement de comptabilisation de la taxe de séjour selon demande du CFL (+4 mios auparavant au bilan et contrepartie en 352, effet net 0)

Evolution des impôts sur le bénéfice des personnes morales - constats

- Les revenus fiscaux en lien avec le bénéfice des personnes morales s'élevaient à CHF 113.6 mios aux comptes 2012
- Baisse importante des revenus fiscaux sur le bénéfice des personnes morales depuis 2012 :
 - ▶ le budget 2023 (CHF 73 mios) est inférieur de CHF 40.6 mios par rapport aux C2012 (-36%)
 - ▶ les comptes 2021 (CHF 74.4 mios) sont inférieurs de CHF 39.2 mios par rapport aux C2012 (-35%)
- Baisse du taux d'imposition de 9.5% à 8% de 2014 à 2017
- Anticipation RIE III cantonale en 2019 (impacts partiels déjà en 2018) et mise en œuvre de la RFFA en 2020
- Un rééquilibrage des finances cantonales et communales est nécessaire

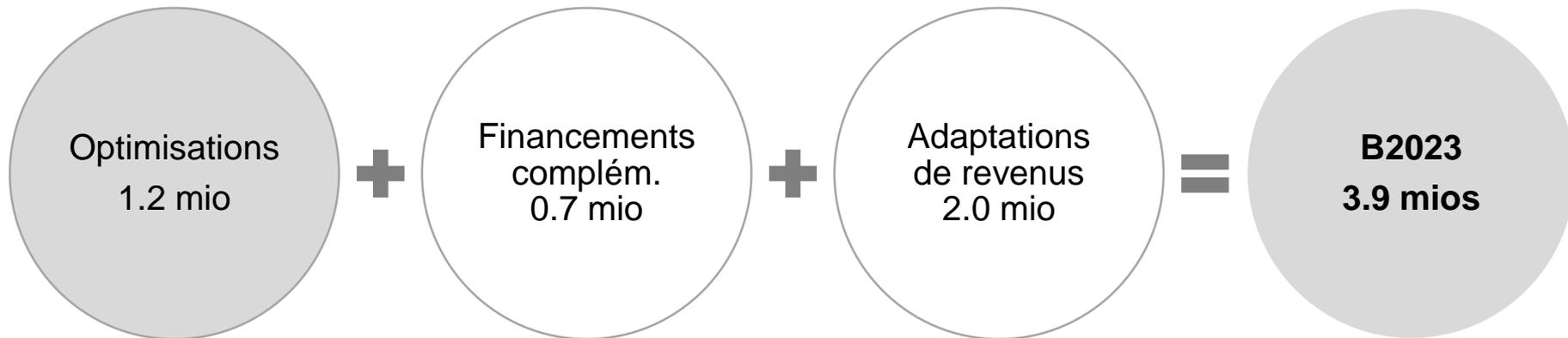


PSAF III

Déploiement du PSAF III

- Conformément aux engagements pris dans le cadre du budget 2022, la Municipalité a lancé une troisième démarche progressive de PSAF de CHF 20 mios pérenne
- Au B2023, les impacts des mesures retenues par la Municipalité développent des améliorations financières à hauteur de **CHF 3.9 mios nets**.

Eléments du PSAF



- Divers coûts de fonctionnement
- Centralisation achats
- Diminution production fleurs horticoles

- Convention ECA (0.3 mio)
- Meilleure couverture des coûts transversaux (0.3 mio)

- Apaisement du trafic (radars supplémentaires)
- Amélioration résultat multimédia



Investissements

Dépenses d'investissement du patrimoine administratif en 2023

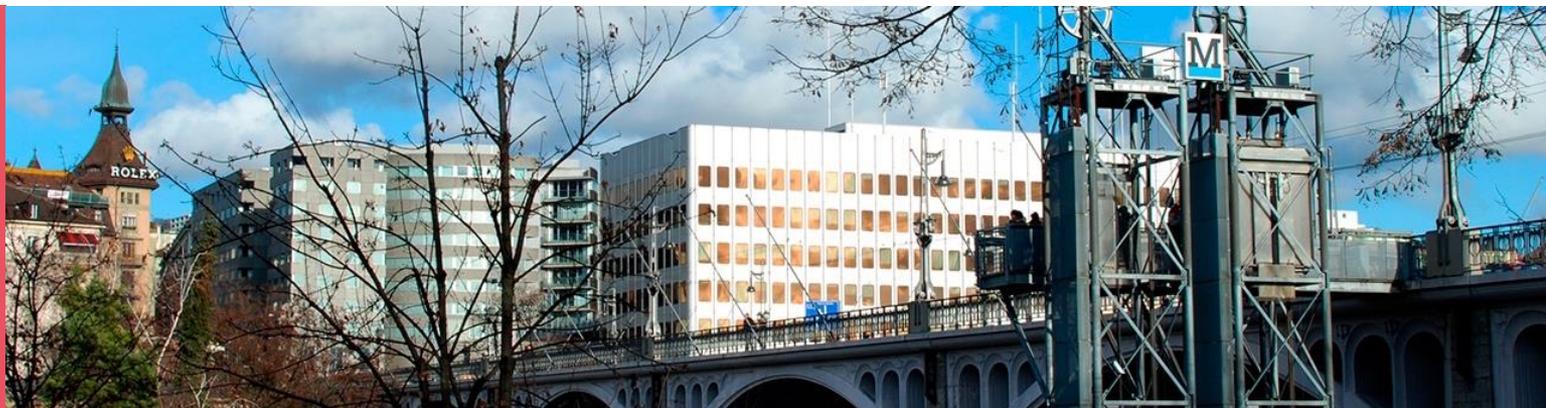
- Niveau d'investissement historique (plus de CHF 318 mios bruts)
- Poursuite de la politique anticyclique et des thématiques prioritaires :

Etablissements scolaires (rénovations et constructions) et Sports Assainissement des bâtiments scolaires, Construction d'une école primaire aux Plaines-du-Loup, Restructuration annexe du Belvédère, Rénovation du collège Saint-Roch, Création d'une structure parascolaire au Chalet-à-Gobet, Assainissement et entretien des installations sportives, Assainissement piscine Mon-Repos, Zone de baignade d'Ouchy	CHF 40.3 mios
Climat : bâtiments (y c. efficacité énergétique) Programme d'entretien de bâtiments, Toiture végétalisée de la caserne, Rénovation du Centre funéraire de Montoie, Théâtre de Vidy	CHF 15.7 mios
Climat : Mobilité Axes-fort - Tramway, Rues vivantes II, Pôle-Gare, Mobilité durable, réalisation de mesures de protection bruit, PALM - Mobilité douce, PALM, avenue Chablais, BHNS PP6 - PP8 - PP11, Interface M3, Avenue d'Echallens, Sécurisation des itinéraires piétons et cyclistes	CHF 40.4 mios

Dépenses d'investissement du patrimoine administratif en 2023

- Autres financements octroyés des thématiques majeures :

Climat : énergie et changements climatiques Renouvellement du réseau électrique, Rénovations et extensions des réseaux, Extension réseaux chaleur, Déploiement de compteurs intelligents, Plan lumière, Entretien annuels SPADOM, Canopée	CHF 78.1 mios
Métamorphose Ecoquartiers des Plaines-du-Loup, Ecoquartier des Prés-de-Vidy, Tuilière	CHF 38.4 mios
Investissements dans le domaine de l'eau Réfection de l'usine de Saint-Sulpice, Problématique moule quagga à Lutry, Réservoir et station de pompage de Matalègre, Réfections des collecteurs, Reprise des réseaux, Réfection de la conduite d'aménée du Pays d'Enhaut et du Pont-de-Pierre, Rénovation et extensions des réseaux	CHF 63.5 mios
Informatique et autres investissements Renouvellement du parc de micro-ordinateurs, Stratégie informatique, Autorisations d'achats, le Romandie	CHF 42.1 mios



En conclusion

Conclusions I

Dans un contexte géopolitique difficile, la Municipalité continue à s'engager dans la mesure de ses moyens avec une gestion rigoureuse tout en développant les prestations nécessaires à la population

Ainsi, avec le budget 2023, la Ville :

- déploie son Plan climat en la rénovation énergétique des bâtiments de la Ville et la transition énergétique (CàD)
- poursuit activement le développement des thématiques prioritaires en lien notamment avec l'accueil de jour et la démographie
- alloue des enveloppes d'investissement historiquement élevées afin de répondre aux différents enjeux (plus de CHF 318 mios bruts)
- soutient le pouvoir d'achat.

Conclusions II

Soucieuse des équilibres financiers, la Municipalité a débuté la mise en œuvre progressive de la démarche PSAF III et dans cette perspective :

- maintient ses efforts en vue de garantir à terme des finances équilibrées pour répondre au mieux aux enjeux sociaux et climatiques à venir
- souhaite la compensation des pertes fiscales qui découlent des dernières décisions cantonales impactant les communes.